Ecrit par Echo du Mardi le 6 décembre 2021

PROPRIÉTÉ BÂTIE à AVIGNON



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 6 décembre 2021

Cette annonce paraîtra le 6 décembre 2021 sous réserves d'incidents

Adjugé à 502 000,00 €
Type de bien : Propriété bâtie
Mise à prix : 37 500 €
Localisation : AVIGNON
Surface : 317.37 m²
Date d'adjudication : 20/01/2022
Avocat poursuivant : Me Véronique MARCEL

243 bd Albin Durand
84200 CARPENTRAS

PYXIS AVOCATS

04.84.51.00.00
carpentras@pyxis-avocats.fr
www.pyxis-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT

Sur la commune d'AVIGNON au 7155 B route de Marseille
Une propriété bâtie avec un étage sur rez-de-chaussée de 317,37 m2
Figurant au cadastre : section BV n°250 d'une contenance de 13a 72ca

Mise à prix : 37.500 €
(trente-sept mille cinq cents euros)



VISITE : LE 05 janvier 2022 DE 11H A 12H SUR PLACE, effectuée par la SCP BONNAUD-VALENTINI, huissier de justice à AVIGNON.
L'ADJUDICATION aura lieu le JEUDI 20 janvier 2022 à 14H au Palais de Justice d'Avignon (84000),

Ecrit par Echo du Mardi le 6 décembre 2021

2 Bd Limbert, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.
DESCRIPTION :
Une propriété bâtie, d'une superficie globale de 317,37 m2 comprenant au rez-de-chaussée 6 studios de tailles différentes, et à l'étage, 7 studios de tailles diverses, outre des caves d'une superficie 135,67 m2, une petite réserve sous l'escalier et un local technique.
Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.
Occupation : le bien est inoccupé.
Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.
Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :
– Maître Véronique MARCEL, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, Avocat poursuivant la vente, 27 Bd Denis Soulier à Avignon Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.
– Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où le cahier des conditions de vente a été déposé RG n°20/02000.
– Auprès d'un avocat inscrit au barreau de Avignon.
Fait et rédigé à Avignon,
Le 25.11.2021
Véronique MARCEL
3952504

Publié le 06/12/2021

Documents :

Avis sommaire

Cahier des conditions de vente

Procès-verbal descriptif

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !